



Commune de Prez

AVIS IMPORTANT

Levée des restrictions de l'eau potable

L'évolution récente de la météo et les prévisions actuelles permettent d'espérer une amélioration durable des sources d'approvisionnement et une réduction de la consommation, notamment celle liée à l'arrosage.

Dès lors, le Conseil communal vous prie de prendre note que les restrictions de consommation en vigueur sont **levées avec effet immédiat**.

Le Conseil communal vous remercie pour votre coopération et votre compréhension durant cette période de sécheresse inhabituelle.

Le Conseil communal

Prez-vers-Noréaz, le 27 août 2026